



REPUBLIQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



**DÉCLARATION
DE
MME. ANNETTE ONANGA
Conseiller Juridique
de la Mission Permanente du Gabon auprès des Nations Unies**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**REUNION DE LA 6EME COMMISSION SUR
LE PROGRAMME D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES AUX FINS DE L'ENSEIGNEMENT
ET DU RAFFERMISSEMENT, DE L'ETUDE, DE LA DIFFUSION ET D'UNE
COMPREHENSION PLUS LARGE DU DROIT INTERNATIONAL
POINT 80**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

New York, le 19 octobre 2018

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant de la Gambie au nom du Groupe Africain.

Le Gabon remercie le Secrétaire général pour son rapport A/AC.117/2018/L1, qui fournit des informations détaillées sur l'exercice des activités en 2018, ainsi que toutes celles revues en 2019. Nous saluons la détermination du Secrétaire général à faire de cette question une priorité pour les états membres, en particulier, les pays en voie de développement.

Je tiens également à saluer les efforts de la Division de la Codification du Bureau des Affaires juridiques dans l'exécution du Programme d'assistance. Enfin ma délégation voudrait saluer le leadership et la dextérité du Ghana qui est non seulement l'initiateur mais également le sponsor et coordonnateur de cette question depuis le début. Cela démontre leur immense contribution à la promotion du droit international, et au bon fonctionnement des organes principaux de l'organisation.

Monsieur le Président,

Le droit international constitue le fondement de la bonne cohésion entre États. Tout appel en faveur du renforcement de l'état de droit doit nécessairement prendre en compte la nécessité d'une promotion et diffusion du droit international en vue d'une plus grande appropriation par les États, par le biais de la formation.

Il n'y a aucun doute que les diverses activités de formation complète et de stages approfondis, dans le cadre des programmes de bourses et de perfectionnement en droit international qui se déroulent chaque année, bénéficient pleinement à de nombreux juristes diplomates, étudiants, universitaires et praticiens en particulier de pays en voie de développement. C'est à cet égard, que nous saluons les efforts incontestables de la Division de la Codification, ainsi que ceux l'Académie de droit international de la Haye dans le renforcement de capacités des pays en voie de développement par l'outil essentiel de la formation.

Monsieur le Président,

Les cours régionaux de droit international des Nations Unies, font l'objet d'une très grande demande, mon pays exprime sa satisfaction que 29 appliquant aient été retenus pour participer au cours régional de droit international pour l'Afrique, qui s'est tenu à Addis Abeba, du 5 février au 2 mars 2018.

Ma délégation voudrait conclure en saluant les efforts de la Division de la Codification qui ont permis depuis un certain déjà de la création de la médiathèque de droit international des Nations Unies, dont l'enrichissement au fil des années a permis d'aboutir au projet de Podcast, qui permet diffusion des cours de droit en format audio, et facilite l'écoute avec ou sans téléchargement.

Monsieur le Président,

Compte tenu de l'intérêt particulier du Programme d'assistance pour la promotion du droit international et la formation de compétence dans les pays les moins nantis, tel qu'il en découle de la résolution 2464 du 28 décembre 1968, ma délégation souhaiterait vivement que l'Assemblée Générale affecte des ressources conséquentes en vue de pérenniser et de renforcer les activités dans le cadre de ce programme.

Je vous remercie/.